

Jeu-concours

Dans la loge des artistes

En lien avec SOAP SCULPTURE

Œuvre de Jeanne Gillard et Nicolas Rivet

Pour ce concours, deux catégories sont proposées. Vous pourrez répondre à l'une ou l'autre des catégories, selon votre statut et vos sensibilités.

CATÉGORIE 1:

Réalisez plusieurs volumes. Ces volumes doivent être en savon.

Amusez-vous à créer des relations entre les différents volumes, car il doit y avoir un lien qui unit ces figures. Elles formeront un ensemble auquel vous donnerez un titre.

Qui peut participer à la catégorie 1 de ce concours ?

L'inscription peut se faire individuellement ou en groupe. Il doit y avoir au moins un mineur par participation.

Comment participer :

- Sculpez vos savons,
- Remplissez la fiche d'inscription, que vous pouvez trouver sur le site
- Faites parvenir l'ensemble au musée Camille Claudel, soit par courrier, soit déposé en mains propres dans une boîte d'emballage de 23x13x12cm, maximum

Quels sont les critères examinés par le jury pour la catégorie 1 ?

- Cohérence de l'ensemble des productions, justifiée par une thématique commune
- Jeu d'interactions entre les productions réalisées
- Application dans la réalisation de chaque volume, en cohérence avec le thème choisi, et avec l'âge de son auteur
- Singularité des choix

Que pouvez-vous gagner ?

- Pour le groupe, sa réalisation mise en valeur sur une affiche, ainsi que 20 exemplaires de l'affiche
- Pour le groupe, un catalogue de l'exposition
- Pour le groupe, un guide des collections
- Un billet gratuit pour chaque membre du groupe à un atelier en famille, valable un an à compter de la date d'émission du billet
- Pour chaque participant, un sac de pièces en chocolat

CATÉGORIE 2 :

Imaginez qu'un monument a été détruit, au moins en partie, ou déplacé du lieu pour lequel il était conçu.

La raison : la sculpture était considérée gênante dans le lieu où elle était placée.

Pourtant, le sujet de la sculpture n'a rien de sulfureux, ni de répréhensible. Il paraît totalement anodin, innocent.

Mais le monument a été censuré ou déplacé parce qu'il a été jugé gênant dans le lieu où il était placé.

Vous imaginerez un monument qui réponde à ces caractéristiques. Votre réflexion pourra prendre toute forme. Croquis, dessins, textes, photographies (format A3 maximum), esquisses modelées... Un formulaire disponible sur le site pourra vous aider à organiser vos idées.

Qui peut participer à la catégorie 2 de ce concours ?

Les adultes et les mineurs de plus de 13 ans. Seuls ou en groupe

Comment participer :

- Réalisez votre projet, qui pourra prendre les formes suivantes : croquis, dessins, textes, photographies (format A3 maximum), esquisses modelées...
- Remplissez la fiche d'inscription, que vous pouvez trouver sur le site
- Faites parvenir l'ensemble au musée Camille Claudel, soit par courrier, soit déposé en mains propres
- Toute réalisation en volume doit entrer dans une seule boîte d'emballage de 23x13x12cm maximum ou dans une enveloppe ne doit pas excéder 32,9x45,8cm

Quels sont les critères examinés par le jury pour la catégorie 2 ?

- Interrogation du lien entre lieu et monument imaginé
- Le sujet du monument imaginé est particulièrement anodin
- Explication du projet qui prend en compte les recherches éventuelles menées pour son élaboration
- Prise en considération du lieu d'où aurait été déplacée la sculpture
- Application et clarté dans le rendu

Que pouvez-vous gagner ?

- Pour le groupe, sa réalisation mise en valeur sur une affiche, ainsi que 20 exemplaires de l'affiche
- Pour le groupe, un catalogue de l'exposition
- Pour le groupe, un guide des collections

Quel est le lien entre les deux catégories de ce concours ?

Une œuvre de Jeanne Gillard et Nicolas Rivet.

Pour avoir des informations complémentaires ainsi que le règlement complet du concours, veuillez consulter le site du musée Camille Claudel à la Rubrique jeu-concours.